

sulter chaque et chacun, tant seulement de temps à autre !

Qu'il serait facile de dresser un vocabulaire des mots étrangers, sans racine ni raison, forgés et lancés dans le public de Paris depuis cinquante ans ! Le lecteur en sait déjà là-dessus plus qu'il n'est nécessaire pour s'édifier.

Des hommes de goût, alarmés de cet envahissement de l'argot, ont tenté, plus d'une fois, d'y opposer une digue, mais en vain. Béranger a signifié son protesté en ces termes :

Faut-il qu'ainsi l'on te maltraite,  
O langue si chère au bon sens !...  
Si tu subis la loi hautaine  
De tous nos brillants novateurs,  
Bientôt Racine et La Fontaine  
Auront besoin de traducteurs.

XIII

Le préjugé, qui fait admettre là-bas toutes ces incorrections et ces appauvrissements de la langue, veut absolument que nous ayons le même reproche à nous faire : que dis-je ? ne pouvant nous trouver en faute, on a imaginé toute une série d'incongruités et de locutions vicieuses au bas desquelles on nous invite à mettre notre signature ! Merci bien !

J'ai été arrêté, dans la rue, par des ouvriers Canadiens-français, pour interpréter des Français nouvellement arrivés ici. On ne les comprenait qu'à moitié. Un maçon venu de Rennes déclarait avec emphase qu'il parlait "français," que les Canadiens ne le pouvaient comprendre, que c'était déplorable, etc. Il n'avait pas dit une phrase dans son patois breton que je me trouvai interloqué à mon tour. Au milieu de mots français, des expressions qui ne sont pas dans le dictionnaire se heurtaient, s'emboîtaient bout à bout et me faisaient songer à ces mots de deux ou trois lignes que les Anglais écrivent pour exprimer toute une phrase de langue sauvage. Nos gens "téléscopent" un peu les mots, mais ils ne poussent jamais l'éliision aussi loin, et du reste ils n'ont pas à leur service cet accent mâchonné, ni tous ces termes étrangers. Il en résultait qu'ils

ne comprenaient pas le maçon. Ce qui m'amusa infiniment, c'est que celui-ci comprenait les Canadiens-français, tout en s'écriant que ces derniers ne parlaient pas français !

XIV

Le langage dominant dans la province de Québec, bien qu'ayant une teinte normande, est le français, autrement dit le produit des bords de la Loire et de l'Ille-de-France ; l'on peut s'en assurer en le comparant avec la littérature des îles de la Manche, ainsi qu'avec la littérature ancienne de la Normandie qui en diffèrent immensément. Voyez ces deux vers, par exemple ; on les trouve dans *Les Fialles de la Fouart* (les feuilles de la forêt) composés récemment :

V'la l'esprit, l'heur et la vonaix.  
D'ynn qui rime au fond du bouaix.

Ce qu'il n'est pas possible de regarder comme des vers écrits à Québec, Montréal ou Saint-Hyacinthe.

Voici deux stances d'un poème intitulé *l'Étaï*, expression bourguignonne pour *Été* :

Savois l'art de vivre bien  
Et d'être toujours content ?  
C'est de n'se gêner de rien  
Et d'prendre tout tai qui vient.

Si fait calme, ou s'il 'ya du vent,  
Si fait caud, ou si fait fred,  
Priaiz l'bonan Guin, r'merciaiz l'en,  
Et vous seratz, ma fé, d'que.

Les Canadiens ne se reconnaissent pas là-dedans.

On peut lire avec profit le beau travail que M. Napoléon Legendre a publié dans les Mémoires de la Société Royale du Canada, année 1884, et dans lequel il étudie plus spécialement les expressions "canadiennes."

" Plus de vingt auteurs ont affirmé, les uns après les autres, écrit M. Blain de Saint-Aubin, dans un article qui a paru il y a dix ans, que les Canadiens parlent le patois normand. Je connais très bien ce patois, que l'on parle aussi dans les environs de Rennes, en Bretagne (où je suis